

# Communiqué de presse

Toulouse, le 9 février 2024

Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) : l'arrêté du préfet de la Haute-Garonne pour l'autorisation environnementale unique des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) permet le démarrage des travaux de construction de la LGV Toulouse-Bordeaux-Dax.

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et préfet coordonnateur du Grand Projet du Sud-Ouest, a publié ce vendredi 9 février l'arrêté portant sur l'autorisation environnementale unique des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), première étape indispensable au projet de ligne à grande vitesse qui reliera Toulouse à Bordeaux en 1h à l'horizon 2031.

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, présidente du Conseil de surveillance de la Société du Grand Projet du Sud-Ouest (SGPSO), et Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, se réjouissent de cette avancée concrète avec l'ensemble des parties prenantes du projet dont Sébastien Vincini, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

Après l'enquête publique pour l'autorisation environnementale unique qui s'est déroulée entre le 6 novembre et le 5 décembre 2023, la commission d'enquête a publié son rapport le 4 janvier 2024, rendant un avis favorable aux AFNT.

En particulier, sur le sujet de la préservation de la biodiversité, du paysage et du patrimoine naturel, la commission « a apprécié la qualité de l'étude d'impact et estimé que les mesures environnementales proposées sont suffisantes tant pour réduire l'impact du projet que pour en compenser les effets. »

En ce qui concerne l'évitement de la pollution de l'environnement et les nuisances aux riverains, la commission recommande « d'obtenir la concertation la plus étroite entre les divers acteurs concernés SNCF Réseau, Toulouse Métropole, les collectivités locales et territoriales pendant les travaux et pour l'aménagement de l'environnement des gares » et « de prendre en compte les nuisances sonores des riverains du projet ».

Enfin, pour contribuer à diminuer l'impact des déplacements dans la métropole toulousaine, la commission recommande « une offre accrue de cadencement sur le tronçon ». Ce réexamen devra être conduit à l'aune du fort dynamisme de fréquentation des services liO en Occitanie et des renforts d'offre prévus dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain (SERM).

Ainsi, la commission émettant un avis favorable au projet, il permet au préfet de la Haute-Garonne de délivrer l'autorisation environnementale pour les AFNT. Les travaux pourront débuter en mars 2024, en vue de la mise en service des AFNT en 2031.

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, présidente de la Société du GPSO, a notamment déclaré que « cette nouvelle étape déterminante démontre une fois encore que la coopération entre les partenaires est garante de notre capacité à améliorer les mobilités, pour les trains du quotidien comme pour la longue distance. Avec cette LGV, nous répondrons concrètement aux attentes des usagers et des acteurs locaux, qui expriment très majoritairement un besoin et une envie de mobilité. C'est pour défendre cette liberté et lutter contre l'assignation à résidence que nous portons collectivement ce grand projet pour le territoire et le Sud de la France. En Nouvelle-Aquitaine comme en Occitanie, nos concitoyens attendent depuis trop longtemps de nouvelles solutions pour se déplacer, plus vertes et plus efficaces, collectives et interconnectées. Très prochainement, nous lancerons donc ce projet d'avenir en débutant les travaux à Toulouse, dans le cadre des recommandations de la commission d'enquête que nous reprenons naturellement à notre compte ».

« Il toujours réjouissant de constater une fois encore que les projets de qualité sont reconnus dans le Sud-Ouest. Nos concitoyens attendent les Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), comme ils attendent les Aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) parce que ce sont des projets qui améliorent les déplacements du quotidien, améliorent la qualité de l'air, améliorent la compétitivité des entreprises locales, diminuent les encombrements, diminuent les émissions de gaz à effet de serre et diminuent le sentiment d'assignation. Les Toulousains, comme les Bordelais et l'ensemble des habitants du Sud-Ouest, savent que les investissements des acteurs publics, que ce soit l'Europe, la France ou les collectivités du Sud-Ouest se conçoivent à leur service. Ils savent aussi qu'ils se font au service des territoires plus lointains que la ligne nouvelle du GPSO va relier, le Sud et le Nord de l'Europe, l'Atlantique et la Méditerranée. Ils savent enfin que le projet est bien dans son époque et au service des générations futures, en particulier par ses bénéfices en matière de décarbonation et de diminutions drastiques des polluants de l'air » a déclaré le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset.

« La question des mobilités en Haute-Garonne est une priorité pour accélérer la nécessaire bifurcation écologique et améliorer la qualité de vie de ses habitants. L'autorisation environnementale des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) est une étape majeure qui acte le lancement des travaux du GPSO. Le Département est la deuxième collectivité d'Occitanie partenaire de ce projet qui permettra de relier notre territoire au Réseau des lignes à grande vitesse, mais également d'offrir aux Haut-Garonnais, ruraux comme métropolitains, une alternative de transport du quotidien compétitive et décarbonée, grâce au renforcement de la desserte ferroviaire.

Il y a un an, dès mon élection à la présidence du Département, j'appelais de mes vœux un big bang des mobilités. Voyager en transport en commun doit être plus rapide, plus efficace et moins cher que de voyager en voiture. C'est le sens du partenariat engagé avec les autres collectivités locales pour développer un Service Express Régional Métropolitain. Je me réjouis que le cumul des forces, auquel je suis très attaché, ait rendu possible le démarrage de ce grand projet structurant pour notre territoire » indique le président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, Sébastien Vincini.

« Cet arrêté d'autorisation environnementale des travaux des AFNT marque une étape majeure dans la conduite du projet de Ligne à Grande Vitesse Grand-Projet Sud-Ouest qui reliera en 1 heure Toulouse à Bordeaux et en à peine plus de 3 heures Toulouse à Paris. C'est aussi une étape importante pour les habitants de notre métropole qui bénéficieront, grâce aux aménagements ferroviaires du Nord, d'une desserte performante pour accéder au centre de Toulouse et à la ligne C du métro. A ce sujet, je salue la recommandation de la commission d'enquête portant sur la création d'une halte à Lespinasse dans le même agenda que les AFNT, combat que la Métropole mène depuis plusieurs années. J'espère que la concertation entre les parties prenantes de renforcera, comme le préconise aussi la commission.

Ainsi le projet GPSO est-il définitivement lancé » indique le président de la Métropole de Toulouse, Jean-Luc Moudenc.

L'Agence GPSO de SNCF Réseau se réjouit de cette autorisation qui va lui permettre d'engager les travaux de ce projet attendu. Les AFNT permettront à la fois d'améliorer la qualité du service aux voyageurs, l'insertion de l'infrastructure dans le cadre de vie grâce à des protections acoustiques et l'accessibilité des haltes ferroviaires pour les personnes à mobilité réduite.

# Les partenaires du GPSO

























































# **Contacts presse**:

# Société du Grand Projet du Sud-Ouest

Benoît Lemozit - <u>sgpso@sgpsudouest.fr</u> 06 47 51 15 29

# Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid Belhadj - <a href="mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr">presse@nouvelle-aquitaine.fr</a>
05 57 57 02 75

# Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Frédéric Neuman - frederic.neuman@laregion.fr - 05 61 33 53 39 / Port. 06 19 45 88 18 service.presse@laregion.fr - @presseoccitanie

# **SNCF Réseau**

Geneviève Latxague – 06 33 19 01 56 – genevieve.latxague@reseau.sncf.fr Anaïs Robert – 06 30 96 63 33 – <u>anais.robert@reseau.sncf.fr</u>